



Département de la LOIRE
COMMUNE DE SAINT-GEORGES DE BAROILLE
42510
Tél. 04 77 65 44 44
contact@saintgeorgesdebaroille.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 NOVEMBRE 2017

Le six du mois de novembre deux mil dix-sept, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Georges de Baroille s'est réuni dans le lieu habituel pour une séance ordinaire, publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SEIGNOL, Maire.

Date de la convocation : 30 octobre 2017

Etaient présents : M. SEIGNOL Jean-Pierre, M. BOUTTET Ludovic, M. Claude ROCHE, M. Gilles SIMON, Mme CHAUVE Gisèle, M. Frédéric BRUSQ, M. Philippe VIALON, Mme Julie DEPLATIERE, Mme Josiane ARMAND.

Etaient excusés : M. Dominique DEMARE, donne pouvoir à Mme Josiane ARMAND, M. Sébastien GAY, donne pouvoir à M. Ludovic BOUTTET.

Secrétaire de séance : M. Frédéric BRUSQ

Le compte-rendu de la séance du 25 septembre est approuvé sans réserve.

M. le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour "le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées "CLECT". Décision acceptée à l'unanimité.

Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées "CLECT"

Il est rappelé que la loi N° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi « NOTRE » a donné, depuis le 1^{er} janvier 2017, aux communautés de communes la compétence entière pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de toutes les zones d'activité industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires du bloc local et ce, quel que soit le régime fiscal pour les communautés de communes (à fiscalité professionnelle unique comme additionnelle).

Le Maire donne lecture du rapport de la CLECT réunie le 26 octobre 2017. Le Conseil Municipal approuve ce rapport et charge M. le Maire de notifier cette décision au Président de la CCVAI.

Désignation d'un nouveau membre à la CCVAI

A la commission Environnement/Développement durable, Mme Gisèle CHAUVE se retire de cette commission. Le Conseil municipal désigne M. Claude ROCHE comme nouveau membre. M. Gilles SIMON reste suppléant.

Soutien du Conseil Municipal à la Motion de l'AMFR

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la motion sur "l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité", adoptée au Congrès national de l'Association des Maires Ruraux de France du 30/9 et 1/10/17. Le Conseil approuve l'ensemble du contenu de la motion établie par l'AMRF et s'associe solidairement à la démarche de l'AMRF en faveur d'un loi-cadre "commune et ruralité".

Plan de formation pour le personnel communal

Le plan de formation 2018-2020 élaboré en partenariat avec le CDG 42 et le CNFPT permettant de recenser l'ensemble des besoins collectifs et individuels de formation des agents de la collectivité a été adopté à l'unanimité. Le conseil municipal approuve le règlement de formation qui définit les modalités pratiques d'exercice de la formation.

Recensement 2018 - Désignation du coordonnateur

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu du 18 janvier 2018 au 17 février 2018. Mme DURAND Eveline est nommée coordonnateur d'enquête et sera chargée de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement. Mme Josiane ARMAND est nommée coordonnateur suppléant.

Recensement 2018 - recrutement agent

M. le Maire expose au Conseil qu'il appartient à la commune de fixer la rémunération des intervenants pour le recensement de la population 2018. Mme Eveline DURAND, secrétaire de mairie est nommée agent recenseur. Le Conseil décide de fixer la rémunération comme suit :

- Paiement en heures complémentaires et / ou heures supplémentaires réalisées, Le total de cette rémunération nette ne pouvant être supérieur au montant de la dotation forfaitaire de recensement, soit 808 €.
- Paiement de 25 € pour chaque séance de formation.

Convention avec le Pôle Santé au Travail du CDG

Le Conseil municipal décide de renouveler la convention avec le service optionnel Pôle Santé au Travail, créé par le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire de prendre en charge le soin de mettre en œuvre la surveillance médicale préventive au profit des agents de notre collectivité à compter du 1^{er} janvier 2018 et jusqu'au 31 décembre 2020. Le coût d'adhésion a été établi au prix de 89 € par agent. Le Conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention.

Questions diverses

SIEL : Démission du Président B.FOURNIER suite à son élection de Sénateur. L'élection du nouveau président aura lieu le 6/11 à Montrond les Bains.

Syndicat du Barrage de Villerest : M. le Maire fait le compte-rendu de la séance du 20/9 : projet d'achat d'un camion et/ou d'un tracteur. Des devis seront demandés. Un point sur les sentiers a été présenté par M. Bissuel.

Amis de St Georges : des devis sont à l'étude pour l'achat de T-shirts.

M. Ludovic BOUTTET fait le compte-rendu du conseil d'école ainsi que de la réunion avec les membres cyclistes du Roannais pour organiser le championnat de la Loire ou une course de jeunes sur la commune. Considérant le délai trop court pour les demandes de subvention et pour organiser une telle manifestation sur mai 2018, le conseil demande de revoir cette question pour l'année 2019.

SIEL /THD : une commission pour l'adressage est établie : M. Frédéric BRUSQ, M. Gilles SIMON, M. Dominique DEMARE et M. le Maire. Elle se réunira le 18/11 à 8 H en mairie.

CCAS : Mme ARMAND fait le compte-rendu de la réunion : Le repas du CCAS aura lieu le samedi 13 janvier 2018 à La P'tite Poularde. Les colis seront distribués semaine 51. Le montant attribué cette année est de 26 €.

- M. le Maire rappelle que la population est invitée à se recueillir pour la cérémonie du 11 novembre à 11 H 15 au cimetière et à 11 H 30 au monument aux morts. Le pot de l'amitié suivra à la mairie.

- La DICTEE de St Georges aura lieu le samedi 18 novembre à la salle des fêtes, inscription à partir de 14 H 00.

- La Bourse aux jouets organisée par Le Sou des Ecoles du RPI aura lieu le dimanche 19 novembre de 9 h à 15 h, accueil des exposants à partir de 7h30.

Fin de séance : 22 h 45
Le Maire,
Jean-Pierre SEIGNOL



Prochaine réunion : Lundi 18/12/17 à 20 h 00
Le secrétaire,
Frédéric BRUSQ

